



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E197436

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2026

ÉDITÉ LE

27/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/09/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/10/2025  
444 500

Raison sociale : B AGENCEMENT LA GARDE

842 AVENUE DU 8 MAI 1945  
83130 LA GARDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULON 2021B02358

Siret : 903 796 530 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9525501

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 145988014

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 145988014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 94 41 78 50

Portable : 06 09 98 23 28

Fax :

Site Internet : <http://www.b-agencement.fr>

E-mail : [secretariat.lagarde@b-agencement.fr](mailto:secretariat.lagarde@b-agencement.fr)

Responsabilité légale :  
B AGENCEMENT (804 251 882) / PIERRAT PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 47

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 06/03/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 06/03/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.